

Québec confirme un investissement de 38 M\$ sur trois ans pour accélérer la valorisation de la recherche publique avec Axelys

Québec, le 7 juillet 2026 – Axelys accueille avec enthousiasme l'adoption récente par décret gouvernemental d'un financement de 20 millions de dollars sur trois ans destiné à renforcer la valorisation de la recherche publique et la protection de la propriété intellectuelle québécoise.

Cette annonce s'inscrit dans la continuité des engagements pris par le gouvernement du Québec dans le cadre du budget 2026-2027, qui reconnaissait la recherche publique comme levier de compétitivité, de productivité et de souveraineté économique. Elle témoigne également de la volonté concertée du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) de faire de la valorisation de la recherche publique une priorité pour le développement économique et scientifique du Québec.

Combiné au renouvellement de la convention de fonctionnement d'Axelys, annoncé plus tôt cette année par le gouvernement du Québec et assorti d'un financement de 18 millions de dollars sur deux ans, cet investissement porte à 38 millions de dollars l'appui gouvernemental accordé à Axelys et à la valorisation de la recherche publique au cours des trois prochaines années.

L'adoption de ce décret marque une étape importante dans la mise en œuvre de cette vision et envoie un signal fort à l'ensemble de l'écosystème de l'innovation québécois.

Un investissement stratégique pour l'avenir du Québec

Dans une économie du savoir, où la propriété intellectuelle constitue un actif stratégique, cet investissement permettra de renforcer l'expertise et l'accompagnement nécessaires pour mieux protéger, développer et valoriser les inventions issues de la recherche publique québécoise.

Une portion importante de l'aide financière accordée à Axelys sera redistribuée aux établissements de recherche partenaires afin de :

- Accélérer la maturation et le transfert des innovations issues de la recherche publique;
- Renforcer la protection et la gestion stratégique de la propriété intellectuelle québécoise;
- Soutenir la création et la croissance d'entreprises innovantes;
- Favoriser l'adoption des innovations par les entreprises, les organisations et les milieux utilisateurs;
- Maximiser les retombées économiques et sociales des investissements publics en recherche;
- Assurer l'accès à une expertise spécialisée en valorisation sur l'ensemble du territoire québécois.

Le Québec dispose d'un potentiel scientifique remarquable. Chaque année, ses universités, ses centres de recherche, ses établissements de santé et ses centres collégiaux de transfert de technologie génèrent des découvertes porteuses de solutions aux grands défis économiques, environnementaux et sociaux.

En consolidant les capacités de valorisation du Québec, le gouvernement favorise la transformation des connaissances en innovations, en entreprises et en retombées concrètes. Une démarche qui contribue à accroître l'impact de la recherche publique et qui confirme la place grandissante de la valorisation comme priorité stratégique au service de la prospérité, de la compétitivité et du développement économique du Québec.

Citations

« L'investissement annoncé témoigne de l'importance croissante accordée à la valorisation de la recherche publique comme moteur d'innovation et de développement économique. En renforçant les capacités de valorisation du Québec, le gouvernement contribue à accélérer le transfert des innovations, à mieux protéger la propriété intellectuelle issue de nos établissements de recherche et à générer davantage de retombées pour le Québec. »

Jesse Vincent-Herscovici, président-directeur général d'Axelys

« Pour que le Québec demeure compétitif à l'international, notre gouvernement accorde une grande importance à l'économie du savoir, à la recherche et à l'innovation. En soutenant le FRQ et Axelys, on encourage la recherche et le développement de solutions concrètes pour répondre à des enjeux cruciaux pour nos générations actuelles et futures. On stimule ainsi la création de richesse collective pour continuer à bâtir un Québec encore plus fier et innovant. »

Daniel Bernard, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises

À propos d'Axelys

Axelys est la société de développement et de transfert d'innovations issues de la recherche publique du Québec. Elle contribue à la prospérité économique et sociale de la province en accélérant la maturation et le déploiement d'inventions, de savoir-faire ou de processus à haut potentiel pour en faire des innovations qui auront la capacité d'améliorer le monde dans lequel nous vivons. Elle contribue également à la création d'entreprises scientifiques issues de la recherche publique.

Renseignements

Josué Koch, directeur principal, communications, affaires publiques et marketing, josue.koch@axelys.ca, 514 360-3079, poste 132

Sources : **Axelys**